

de ceux qui les critiquent. Les honorables députés nous ont dit que les propositions de l'honorable député de Norfolk-nord n'étaient pas raisonnables, et l'honorable ministre de l'agriculture a déclaré que la statistique concernant les Etats-Unis n'était pas exacte. Nous qui demeurons sur les frontières, nous n'avons pas besoin de chiffres pour nous renseigner sur l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, car nous sommes témoins de cet exode lamentable. Malheureusement, cet exode affecte toute la province d'Ontario. Dans la province de Québec, on émigre aussi tous les jours, en grand nombre, aux Etats-Unis. Le gouvernement provincial est constamment à discuter la question de repatrier les Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis. Comment se fait-il que les deux gouvernements, libéral et conservateur, s'accordent sur ce point ? Est-ce parce qu'il n'y a pas de Canadiens de la province de Québec émigrés ? Non ; c'est parce que ceux qui comprennent les intérêts de la province de Québec et savent où sont allés un grand nombre de ces émigrés, nés et élevés dans cette province, comprennent qu'ils doivent faire tout leur possible pour les repatrier. Cet exode ne se borne pas aux Canadiens-Français de la province de Québec ; ceux d'entre nous qui habitent les Cantons de l'Est savent, malheureusement, que la meilleure classe de nos jeunes Canadiens Anglais sont aujourd'hui aux Etats-Unis.

J'aprouve entièrement l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton) lorsqu'il dit qu'il y a aujourd'hui la crème de nos jeunes Canadiens aux Etats-Unis ; et cela ne m'étonne pas, car je sais personnellement que certains jeunes gens émigrés ont si bien réussi à gagner la confiance de leurs patrons, que ces derniers les ont décidés d'écrire à leurs amis, leur conseillant d'émigrer et de se créer une position semblable. Je puis citer des cas où des Canadiens écrivaient à leurs amis : " Si vous venez ici, où nous sommes, nous pouvons vous avoir de l'emploi de suite, car les gens sont fiers d'avoir des Canadiens à leur service, car ils les trouvent plus énergiques, plus dignes de confiance, plus habiles que tous les autres qu'ils peuvent avoir aux Etats-Unis." J'esiorgueilleux de cette louange faite à notre peuple, à notre nationalité ; mais je suis peiné d'avoir à admettre que dans le Canada, malheureusement, le travail est si rare, les chances si peu nombreuses que nos jeunes gens sont tentés d'aller aux Etats-Unis chercher ces choses qui nous manquent ; et si, tel est le cas, la faute retombe sur les honorables députés de la droite qui, par leur politique de restriction, ont forcé les jeunes gars à quitter le pays. C'est un malheur pour le pays ; un malheur que nous devons aux honorables messieurs qui occupent les banquettes du trésor aujourd'hui. Mais, M. l'Orateur, les honorables députés de la droite diront peut-être, d'abord : " Cela n'est pas dû à la politique nationale, mais au fait que vous et vos amis dépréciiez la valeur du pays ; " et ils ajouteraient que les Etats-Unis ont un tarif protecteur plus élevé que le nôtre, comme preuve que ce qui est bon pour les Etats-Unis, doit être bon pour le Canada. Mais ils oublient que les circonstances dans lesquelles se trouvent les deux pays, sont tellement différentes, que la même chose ne peut s'appliquer aux deux.

Le Capada qui est si petit en étendue, en population ne saurait réussir au même degré que les Etats-Unis avec un tarif protecteur. Mais qu'existe-t-il aux Etats-Unis aujourd'hui ? Il est vrai

que dans la partie est du Canada, l'industrie agricole est perdu de la valeur ; il en est de même dans les Etats de l'est qui commencent à ressentir d'une manière alarmante, les effets de cette politique. Ils ont été plus lents que nous, à ressentir les effets d'une semblable politique. Aujourd'hui, dans les Etats de l'est la protection affecte cruellement les cultivateurs. Malheureusement, nous n'avons pas eu depuis plusieurs années l'immense marché national qui fut fourni aux cultivateurs des Etats de l'est par les fabriques. Notre marché national ne s'est pas développé aussi vite que celui des Etats de l'est, grâce, jusqu'à un certain point, à la protection. Le cultivateur américain comprend aujourd'hui que la protection qui devait créer un marché national, ne lui a pas procuré tous les avantages qu'il espérait avoir. Cela a bien été pendant quelques années ; mais ça n'a pas continué, et aujourd'hui, la fausse position des cultivateurs de la Nouvelle-Angleterre commence à se faire sentir cruellement, et cela est dû entièrement au tarif protecteur qu'ils ont eux-mêmes approuvé pendant plusieurs années ; et l'effet s'est fait ressentir plus vite encore dans le pays, et nos cultivateurs reconnaissent aujourd'hui que cette politique qui protège tout le monde, excepté eux, augmente le coût de la vie pour les classes ouvrières et, conséquemment, a un effet déplorable, surtout sur nos intérêts agricoles.

Je ne crois pas nécessaire de notre part de discuter davantage les causes de cette émigration. On a donné devant cette chambre des informations suffisantes, pour justifier la nomination d'un comité chargé de faire une enquête au sujet de ce fait, car c'est indubitablement un fait. Aucun de ceux qui demeurent près de la frontière et voient ce qui se passe, ne peut essayer de le nier. Ce fait étant établi, nous devrions rechercher les causes qui l'ont produit, afin de trouver un remède quelconque à cet état de choses. Le secret de l'opposition des honorables ministres à la nomination d'un pareil comité, c'est qu'ils n'osent point faire face à la question. Ils n'osent pas consentir à ce que tous les faits soient exposés devant ce comité, parce qu'ils savent que lorsque ce comité aura fini ses travaux, son rapport ne pourra manquer d'équivaloir à un vote de censure contre la politique du gouvernement, particulièrement contre sa politique restrictive et protectrice. Je ne crois pas avoir besoin d'insister davantage sur ce point. Je crois qu'il serait de l'intérêt du peuple de faire une enquête à ce sujet, et que la nomination d'un comité donnerait lieu à une législation des plus profitables à tout le Canada.

M. HESSON : L'honorable préopinant a lancé ses traits accoutumés contre la politique nationale. Il désire vivement qu'un comité soit nommé pour faire une enquête sur les causes du présumé exode, mais l'honorable député, qui demeure si près des frontières, devrait nous donner quelque raison de la stagnation des affaires qu'il dit exister dans le pays. Il devrait nous dire pourquoi le Canada n'a pas prospéré, lorsque les Etats-Unis ont reçu le surplus de notre population.

M. FISHER : Je vous l'ai dit.

M. HESSON : S'il est une chose qui ait rendu les Etats-Unis prospères, c'est simplement le fait qu'ils ont suivi une politique se rapportant exclusivement au peuple américain, sans s'occuper aucunement des étrangers. Ils ont trouvé que cette politique était dans les meilleurs intérêts du peuple